

MARKETING

Doyen des palaces parisiens, Le Meurice rajeunit son image

Le plus ancien des palaces parisiens a entrepris de rajeunir son image. Après la rénovation des murs, l'art contemporain lui fournit de nouveaux arguments face à une concurrence qui va s'accroître en 2010.

Un jury offrant toutes garanties de sérieux composé entre autres d'Henri Loyrette, le président du Louvre, et de Jennifer Flay, directrice artistique de la FIAC, que l'on charge de repérer les jeunes talents de la scène française : jusque-là, rien de révolutionnaire. Ce qui retient l'attention, c'est le nom du mécène dotant ce prix de 20.000 euros à partager entre l'artiste et sa galerie : Le Meurice, puisque c'est lui, espère, grâce à cette initiative, moderniser son image. Objectif : plaire à une clientèle branchée et zapeuse qui fait qu'un hôtel de luxe incarne l'esprit du moment ou d'une ville. L'endroit où il faut être et où, surtout, il faut être vu. Réuni en octobre pour sa deuxième édition, le jury du prix Meurice pour l'art contemporain 2009-2010 a donc distingué Renaud Auguste-Dormeuil et la galerie In Situ pour le projet « Black Out ».

Ce petit événement people et mondain s'inscrit dans la guerre en dentelles à laquelle se livrent les grands de l'hôtellerie. Son coup d'envoi a été donné au tournant du siècle, avec l'acquisition et la modernisation du George V par la chaîne Four Seasons, propriété du prince saoudien Al Walid. Guerre dont les beaux quartiers fournissent le théâtre des opérations et que la crise a exacerbée. Les entreprises ont en effet taillé dans leurs budgets réunions et conférences, amputant

les revenus tirés de la location des salons et suites privés.

2010 nous promet de nouveaux épisodes, avec la réouverture du Royal Monceau, et surtout l'inauguration du Shangri-La, place d'Iéna. En attendant pour un peu plus tard l'arrivée de deux autres géants asiatiques : le Peninsula, avenue Kléber, et le Mandarin Oriental, rue Saint-Honoré. A la traîne de Londres qui a vu fleurir les « boutiques hôtels », la capitale a mis les bouchées doubles en alignant ses palaces. Les contemporains, Park Hyatt et Fouquet's, comme les « historiques » Crillon et Ritz - l'un et l'autre en attente de rénovation.

Car l'argent reste le nerf de la guerre dans ce qui est devenu un processus d'embellissement permanent. Chaque vague de travaux voit monter le niveau des prestations avec appel aux grands décorateurs et designers, recrutement de chefs multi-étoilés, spa obligatoire, etc. Mais si l'art de vendre un palace doit beaucoup à la maîtrise de l'outil Internet et au « yield management » - les prix varient en fonction du taux d'occupation -, elle tient aussi à la gestion de son image. D'où la convocation des personnalités des arts, des lettres et



Philippe Starck a été chargé d'actualiser tout le rez-de-chaussée, dont le restaurant Le Dali.

autres sommités qui fréquentent les lieux, comme si leur prestige rejaillissait sur les clients actuels. Le groupe Dorchester en a fait sa spécialité. Loin de chercher à composer une chaîne, sa « Collection » d'établissements cultive au contraire les différences et le style de chacun, que ce soit à Londres, New York, Beverly Hills ou Milan.

Rénové par Starck

A Paris, Le Meurice, lieu de résidence parisienne de Salvador Dali, a longtemps été éclipsé par l'autre établissement du groupe Dorchester : le Plaza Athénée et ses inconditionnels de la mode et du cinéma. Nommée en 2006 à la tête de l'établissement, Franka

Holtmann a entrepris de réveiller la Belle au Bois dormant. « Rendre l'établissement plus animé, plus glamour, sans nuire à l'image intemporelle d'un lieu intimement lié à l'histoire de Paris », dit cette manageuse qui connaît, pour y avoir exercé des responsabilités, la quasi-totalité des concurrents. Fondé en 1818 par Louis-Augustin Meurice, qui visait la clientèle des aristocrates anglais en villégiature sur le continent, l'hôtel quitta la rue Saint-Honoré pour s'installer face aux Tuileries au 228, rue de Rivoli. Il accueillit des blessés de la guerre 1914-1918 avant d'être réquisitionné en 1940 par l'état-major du Gross Paris (le général Von Choltitz y signera un premier acte de reddition).

Lourd héritage à porter pour Philippe Starck, chargé en 2007 d'actualiser tout le rez-de-chaussée, dont le restaurant gastronomique et sa décoration XVIII^e inspirée du salon de la Paix de Versailles. « Recomposer sans toucher à la structure, car nous n'en avions pas les moyens », s'amuse Franka Holtmann. Marbres et dorures ont été conservés, quoiqu'allégés, mais c'est au « bistro » chic Le Dali que la transformation est la plus visible avec l'adjonction au plafond d'une monumentale toile peinte signée Ara Starck, fille du designer. Aux commandes dans les deux salles, Yannick Alléno, qui décroche sa 3^e étoile. Pour Franka Holtmann, ce coup de jeune a eu l'effet voulu : « Les Parisiens sont revenus au Meurice, en particulier les femmes », dit-elle en soulignant le rôle crucial pour l'ambiance « du brassage des clientèles devant idéalement réunir hommes d'affaires, politiques et artistes ».

VALÉRIE LÉBOUCQ

MANAGEMENT LE PRIX

Lauriers pour des Français de Londres

Pour la troisième année consécutive, l'association Grandes Ecoles-City Circle, présidée par le banquier d'affaires Laurent Feniou, a convié ses compatriotes expatriés, mi-décembre, à Londres pour assister à la cérémonie 2009 des « Français of the Year ». Quatre mille membres de l'association ont élu quatre « Français de l'année », qui, comme eux, vivent et travaillent au Royaume-Uni (on estime le nombre des Français résidant outre-Manche à quelque 250.000). Le trophée de « l'homme d'affaires de l'année » est revenu à Geoffroy de La Bourdonnaye, directeur général de la marque anglaise de vêtements de luxe Liberty. Ce dirigeant avait auparavant été président de Christian Lacroix et avait tenu différents rôles de direction chez L'Oréal, Pepsico et Disney. Le trophée du chef de l'année est décerné à Raymond Blanc. Une star déjà distinguée par deux étoiles au guide Michelin pour son restaurant Le Manoir aux Quat'Saisons, près d'Oxford (nord-ouest de Londres).



Le trophée du chef de l'année est décerné à Raymond Blanc.

Celui de l'artiste de l'année a été attribué au styliste Roland Mouret, qui a habillé des stars comme Scarlett Johansson, Nicole Kidman, Cate Blanchett et Demi Moore. Enfin, côté sport, l'attaquant international Nicolas Anelka s'est vu, lui aussi, récompensé.

M. J.

LA FORMATION

Entraînement cérébral au bureau

Pour entretenir ses performances intellectuelles au travail, inutile de se lancer, à la pause-déjeuner, dans des exercices de logique, des tests de QI ou encore de noircir quantité de grilles de Sudoku. Il est désormais possible de suivre un programme d'entraînement du cerveau dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF) et aux heures de bureau. Selon la société Proformation, qui l'a mise au point, cette formation de 20 heures réparties permet de développer l'aisance cérébrale, mais aussi émotionnelle et organisationnelle du salarié ainsi que ses capacités de

persuasion et d'expression publique.

Le programme comprend des tests d'auto-évaluation (quotient intellectuel, quotient émotionnel...) suivis d'analyses personnalisées, d'exercices et de tests ludiques, un suivi sur mesure ainsi que d'outils high-tech (blogs, forums d'expression, chat). Il n'impose aucun déplacement et aucune absence dans le cadre professionnel. Muni d'un ordinateur connecté à Internet et doté d'une Webcam, le salarié peut choisir de se former chez lui ou au bureau, en journée ou le soir, en semaine ou le week-end.

L'ENQUÊTE

2010, année de rationalisation pour les directions juridiques

Poussés par la nécessité de mieux sécuriser leurs opérations, les secteurs économiques les plus touchés par la crise ont accru, l'an dernier, leurs besoins juridiques, d'après une enquête menée par le cabinet de conseil en recrutement Equiteam et le cabinet de conseil en management Profit & Law auprès de plus de 300 directeurs juridiques (1).

Dans les secteurs industriels et financiers (banques et assurances), un peu plus de la moitié des directeurs juridiques interrogés ont constaté un maintien ou une hausse de leur budget, principalement en raison de nouveaux contentieux (43 % ou d'opérations de croissance externe (29 %). Dans près de 25 % des cas, la hausse est même supérieure à 10 %. En revanche, dans les services non financiers et le secteur du commerce et de la distribution (plus particulièrement, les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 milliards d'euros), près de la moitié des entreprises du panel ont vu leur budget juridique baisser. Ce qui a « très majoritairement » pesé sur les honoraires des avocats (80 %) et les frais de déplacement des juristes (77 %) et favorisé une internalisation plus importante des prestations juridiques (51 %). Pour 2010, les deux tiers des directeurs juridiques tablent sur une stabilité ou une hausse de leur budget par rapport à 2009. Il va s'agir pour eux de mieux



Les secteurs économiques les plus touchés par la crise ont accru l'an dernier leurs besoins juridiques.

maîtriser leurs coûts, d'accélérer l'internalisation des prestations (pour 41 % des sondés) et surtout d'optimiser les modes de facturation des honoraires d'avocats (pour 69 %). Sur ce dernier point, « les modalités alternatives de facturation (forfait, remise sur chiffre d'affaires...) actuellement pratiquées par 44 % des directions juridiques devraient l'être par 82 % d'ici à fin 2010, le forfait étant le plus envisagé », relèvent Equiteam et Profit & Law. « Mais le choix des conseils restera le fruit de l'intuitu personae », même si les considérations économiques seront davantage prises en compte », poursuivent-ils. De quoi relativiser le poids des directions des achats qui, d'après 89 % des directeurs juridiques sondés, ne joueront pas en 2010 un rôle plus important dans le processus de sélection des avocats qu'en 2009.

(1) 80 % d'entreprises cotées - SBF 120 et filiales françaises d'entreprises internationales - de tous secteurs économiques (taux de réponse de 26 %).

M. J.

CROISSANCE VERTE

Feu vert pour la chaufferie à bois de Cergy-Pontoise

Avec l'inauguration d'une nouvelle chaufferie à bois, le réseau de chauffage urbain sera alimenté à hauteur de 60 % par des énergies renouvelables.

La plus grande chaufferie à bois de France vient d'être inaugurée par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Située à Saint-Ouen-l'Aumône, elle a nécessité un investissement de 17 millions d'euros (dont 5,2 fournis par la région Ile-de-France), un an et demi de travaux, et plusieurs mois de tests. D'une puissance thermique de 25 MW, elle consommera, chaque année, 40.000 tonnes de bois, récolté dans un périmètre de 50 kilomètres, sous forme de plaquettes forestières (20 %), de palettes (35 %), de bois d'élagage des communes de l'Ouest parisien (25 %) et de déchets ménagers verts (20 %).

Ces différents composants sont regroupés sur une plate-forme par la société Sylvenergie Développement, chargée d'assurer l'approvisionnement à prix garanti. Ils sont ensuite stockés dans un énorme silo de 4.000 m³ correspondant à quatre jours de réserve, puis injectés après broyage dans la chaudière à 800° par un flux d'air ascendant. Afin de contrôler les rejets atmosphériques, la chaufferie a été équipée d'une unité de traitement des fumées, qui, d'une part, assure la récupération de leur chaleur et d'autre part, capte la poussière et les métaux lourds et optimise le confinement des polluants (oxydes d'azote et hydrocarbures). La mise en service de la chaufferie va per-



La plus grande chaufferie à bois de France a nécessité 17 millions d'euros d'investissement, un an et demi de travaux, et plusieurs mois de tests.

mettre, en outre, de réduire de 16.000 tonnes par an les émissions de CO₂ dans l'atmosphère, soit une baisse de 20 %.

40 km de canalisations

« La construction de cette chaufferie à bois s'inscrit dans un projet plus large, explique Dominique Lefebvre, président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et maire de Cergy. Celui de la modernisation du réseau de chauffage urbain de la communauté d'agglomération, à la faveur de la reprise de la délégation de service public par Dalkia depuis trois ans. » Ce réseau a été créé en 1971, lors de la création de la ville nouvelle de Cergy, à une époque où les préoccupations de développement durable n'existaient pas. Ce sont donc des chaudières à fuel qui ont été construites. « Le charbon a été in-

troduit dans les années 1980, à la suite du premier choc pétrolier, retrace le maire, et, de 1983 à 1991, le quartier de Puiseux-Saint-Christophe a été alimenté par de l'énergie géothermique, mais une rentabilité insuffisante - température trop basse et débit insuffisant - et d'importants travaux de réfection ont conduit à la fermeture des puits, qui est toutefois réversible. »

A partir de 1996, une usine d'incinération d'ordures ménagères a commencé à contribuer à l'alimentation du chauffage urbain. « Notre programme d'investissements prévoyait il y a trois ans, juste après l'amélioration de la sécurité du réseau, le développement de la part d'énergies renouvelables, explique François Habège, directeur de Dalkia Ile-de-France. Avec la mise en route de la chaufferie à bois, et l'introduction d'une certaine pro-

La préparation du combustible

Itinéraire. Pour assurer une qualité optimale du bois de chauffage en termes de granulométrie et d'humidité, les différentes composantes de la biomasse (plaquettes forestières, palettes, etc.) doivent être préparées, contrôlées et stockées avant d'être livrées à la chaufferie. Pour cela, les camions déchargent les déchets de bois dans un bâtiment où ils sont passés dans un tamis (criblage) et broyés. Les différents éléments sont ensuite mélangés et entreposés dans un hangar ouvert pour sécher. Après quoi, le combustible est acheminé vers la chaufferie. Le camion et son chargement y sont pesés pour évaluer la quantité de combustible. Celui-ci est stocké dans le silo de 4.000 m³ pour être injecté dans la chaudière.

portion de bois dans les chaudières à charbon, nous allons atteindre 60 %.

Le réseau de Cergy-Pontoise est l'un des plus grands de France. Avec une puissance installée de 380 MW, il alimente 23.000 logements et 600.000 m² d'immobilier tertiaire grâce à une quarantaine de kilomètres de canalisations, transportant de l'eau à 190°C. Il doit être développé de 25 % d'ici à 2022 grâce au raccordement des nouvelles opérations immobilières, mais aussi grâce à celui d'immeubles existants, à l'occasion d'opérations de réhabilitation.

CATHERINE DUCRUIT